

RÈGLEMENT

- 1- Les enfants de moins de 10 ans doivent être accompagnés d'un parent ou d'un moniteur.
- 2- Le maillot de bain est obligatoire.
- 3- Aucun contenant de verre dans l'enceinte de la piscine.
- 4- Défense de se bousculer dans la piscine ou sur la promenade.
- 5- Aucun saut ou plongeon n'est permis dans l'enceinte de la piscine.
- 6- Ne pas cracher, uriner ou se moucher dans la piscine.
- 7- La douche est obligatoire avant de pénétrer dans le bassin ou sur la promenade.
- 8- Ne pas s'accrocher ou passer sous le câble.
- 9- Ne pas monter sur les épaules ou sur le dos d'un autre baigneur.
- 10- Aucune nourriture, boisson, alcool dans l'enceinte de la piscine.
- 11- LES PLONGEONS ET SAUTS SONT INTERDITS.
- 12- Interdiction de fumer dans l'enceinte de la piscine.
- 13- Aucun objet flottant autre qu'un vêtement de flottaison individuel (VF1) ou un ballon dorsal n'est accepté dans l'enceinte de la piscine (swim-aids, bouées annulaires, spaghettis, etc.) de même que les jouets (fusils à l'eau, ballons de plage, etc.).
- 14- L'accès à la piscine est interdit à une personne atteinte d'une lésion cutanée, d'une maladie de la peau ou d'une maladie contagieuse ou infectieuse.
- 15- Les garçons de 6 ans et plus doivent utiliser les vestiaires masculins et les filles de 6 ans et plus doivent utiliser les vestiaires féminins. (On choisit les vestiaires selon le sexe du parent et non celui de l'enfant).

Veillez respecter les sauveteurs et les usagers de la piscine.

La sécurité est importante pour nous tous !